

Le 20 février 2017



SYNERGIE-OFFICIERS s'interroge sérieusement sur la volonté de l'administration de considérer les Officiers comme des cadres A de la fonction publique à l'heure où le protocole « corps et carrières 2 » entre en vigueur.

Dans n'importe quelle autre administration de tels cadres seraient formés dans des conditions décentes, dans des locaux conformes et pas dans des bâtiments insalubres quasi à l'abandon et désormais classés monuments historiques de la période des « seventies ».

Les Officiers promus au grade de Commandant se rendant en stage pendant 3 semaines ne seront pas dépaysés et retrouveront rapidement leurs marques...rien n'a changé ! Les plus jeunes découvriront avec joie les plaisirs des douches froides, des nuits passées sans chauffage à dormir en jogging par -10 degrés,...

Les plus chanceux auront le plaisir d'effectuer des trajets quotidien de 40 kms pour être hébergés chez les pompiers qui, eux, peuvent nous accueillir dans des conditions normales.

Depuis des très nombreuses années **SYNERGIE-OFFICIERS** demande le transfert de la formation des Officiers sur le site de l'ENSP ST CYR AU MONT D'OR au sein d'une véritable école unique de cadres.

Plusieurs rapports ont pourtant clairement énoncés avec force une réalité désormais bien connue : la remise aux normes du site couterait une véritable fortune aux contribuables et dépasserait de loin sa valeur marchande alors que la formation des cadres de la Police sur un seul site générerait des économies d'échelles importantes.

Des intérêts autres primeraient-ils pour que cette rationalisation et cette recherche d'efficience ne se fasse pas ? Pour que cette situation perdure ?

Les élèves commissaires, bien heureusement, sont quant à eux très bien logés et n'est-ce pas là le principal ?

SYNERGIE-OFFICIERS est scandalisé par les conditions d'accueil à CANNES-ECLUSE, qui se dégradent d'année en année sans que personne ne s'en inquiète !

SYNERGIE-OFFICIERS demande une fois de plus à ce qu'au plus haut niveau de l'Etat une décision soit prise pour assurer aux Officiers un cadre de formation digne de ce nom.

